

Les objectifs anastigmatiques (Série II) de C. Zeiss, à Iéna

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **4 (1892)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-525648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

coule d'une autre, on imagina de charger les pigeons d'une véritable poste microphotographique. La réduction des textes se fit d'abord sur papier et des deux côtés de la feuille, mais les aspérités du papier nuisaient à la lecture facile des caractères, on donna la préférence à un système proposé par Dagron qui se rendit alors de Paris à Tours en ballon, pour le mettre à exécution. La réduction se fit non plus sur papier, mais sur des pellicules excessivement légères. Chaque pellicule était la réduction de 12 à 16 feuilles d'imprimerie, comprenant 3000 dépêches. Chaque pigeon pouvait porter 18 pellicules, soit environ 50,000 dépêches. La série des dépêches officielles et privées qui furent adressées à Paris pendant le siège fut de 2,500,000 pendant l'espace de deux mois. Chaque pellicule était roulée et emprisonnée dans une plume d'oie fermée aux deux bouts par de la cire et assujettie sous la queue du pigeon. A l'arrivée, la pellicule était grossie par le moyen du microscope et projetée sur un écran où, grâce à sa grande transparence, la lecture en était facile. L'exemple donné par les Parisiens, en 1870, n'est plus un fait isolé ; l'on a compris quelle importance il pouvait avoir à l'avenir et une branche du service fut créée à cet effet, soit en France, soit en Belgique. L'Angleterre étudie également cette question, et il serait à souhaiter que l'Italie s'en préoccupât de son côté.

(A suivre.)

Les objectifs anastigmatiques (Série II)
de C. Zeiss, à Iéna.

M. E. Vallon a présenté, à la dernière séance de la Société française de photographie, un nouvel anastigmat de Zeiss,

construit à Paris par MM. Krauss et C^e, détenteurs en France des licences de la maison Zeiss.

Il rappelle que cinq séries d'anastigmats ont été annoncées, respectivement caractérisées par les ouvertures relatives :

$$\frac{1}{4,5} \quad \frac{1}{6,3} \quad \frac{1}{7,2} \quad \frac{1}{12,5} \quad \frac{1}{18}$$

Il a été fait aussi quelques objectifs d'une série supplémentaire, d'ouverture $\frac{1}{9}$.

L'objectif présenté aujourd'hui est le premier qui paraisse de la série II ($\frac{1}{6,3}$), réservée jusqu'ici, ainsi que la série I; il n'a pas, jusqu'à présent, été construit en Allemagne.

Il est établi sur les mêmes principes que les objectifs de la série III ($\frac{1}{7,2}$) et comprend comme eux cinq verres différents, formant deux combinaisons, l'une de *caractère normal* (crown moins réfringent que le flint), l'autre de *caractère anormal* (crown plus réfringent que le flint); mais les matières employées sont un peu différentes.

Il est porté sur les catalogues comme devant servir avec la plaque 13/18; sa distance focale annoncée est de 121^{mm}.

Il est muni d'un diaphragme iris, dont les repères correspondent aux ouvertures relatives utiles

$$\frac{1}{6,3} \quad \frac{1}{9} \quad \frac{1}{12,5} \quad \frac{1}{18} \quad \frac{1}{25} \quad \frac{1}{36} \quad \frac{1}{50}$$

de sorte que les temps de pose aillent en doublant.

Le diamètre des lentilles est de $\frac{1}{5,6}$.

M. Wallon a constaté que cet objectif nouveau présente, à l'ouverture $\frac{1}{6,3}$, un champ de netteté d'environ 33° (cercle de netteté d'environ 126^{mm} de diamètre); diaphragmé à $\frac{1}{9}$ il couvre pratiquement 13/18: il peut être couramment employé avec cette ouverture pour la photographie instantanée et est alors extrêmement lumineux.

Diaphragmé à $\frac{1}{12,5}$, il couvre pratiquement 18/24; il le fait de façon assez complète, avec l'ouverture $\frac{1}{48}$, pour pouvoir être employé à des reproductions sur plaques de

cette dimension, et est cependant encore assez lumineux pour pouvoir servir à des instantanées rapides.

L'angle embrassé par l'objectif avec la plaque 13/18 est, suivant la diagonale, de 55°, et, suivant le plus grand côté de l'image, de 48°; avec la plaque 18/24, l'angle embrassé est de 70° dans le premier cas, de 59° dans le second.

Le nouvel anastigmat est tout à fait exempt d'astigmatisme, et sa surface focale est presque complètement plane. Il ne présente pas de distorsion sensible dans les limites de la plaque 18/24.

C'est, en résumé, un très bel instrument.

M. Wallon fait remarquer que, d'une manière générale, la perfection absolue du centrage est, dans les anastigmats, d'une très grande importance; elle peut être très facilement altérée par l'introduction d'un obturateur central et l'objectif perd alors la plus grande partie de sa valeur: le réglage étant, contrairement à ce qui se passe pour les objectifs symétriques, extrêmement délicat, il serait peut-être plus prudent, pour le moment du moins, de renoncer, en ce qui regarde les anastigmats, à l'avantage incontestable que présente ce mode de disposition de l'obturateur.

(*Bulletin de la Société française de photographie*, 15 juin 1892.)

Sur l'emploi des plaques orthochromatiques pour la carte photographique du ciel¹.

Réponse de M. Dunér.

Upsal, le 7 juin 1892.

Cher Monsieur Vidal,

Votre réponse à ma note dans le numéro 10, montre que nous sommes sur le point de nous entendre, dans la question

¹ Voir page 255 de la *Revue*. 1892.